

Gestion des sinistres multirisque habitation – ARSH

Maîtrisez les règles en
vigueur pour gérer les sinistres
MRH

Code produit : ARSH

Niveau : Initiation

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 14.0

Tarif :

Eligible DDA : oui

Public : nouveaux gestionnaires
de sinistres MRH

Prérequis :

aucun

Objectif

- Être capable de mettre en application le processus de règlement des sinistres MRH

Programme de la formation

1-Bien connaître le produit MRH pour bien gérer les sinistres

- Garanties
 - RC et risques locatifs
 - Garanties dommages
 - Incendie
 - Dégât des eaux
 - Vol
 - Bris de glaces
 - Individuel accidenté
 - Protection juridique
- Clauses particulières
 - Valeur à neuf
 - Remplacement à l'identique

2-Bases de la tarification du contrat et incidence sur le sinistre

- Règle proportionnelle de primes
- Règle proportionnelle de capitaux

3-Validité du contrat et prise en charge du sinistre

- Non-paiement de la prime
- Application des exclusions
- Application de l'indice au contrat

4-Gestion du sinistre

- Gestion traditionnelle
 - Ouverture et analyse des Ã©lÃ©ments de la dÃ©claration
 - Expertise
 - RÃ´le de lâ??expert
 - Etendue de sa mission
 - Evaluation sans expertise
 - RÃ©paration en nature
 - RÃ©glement
- Gestion Â« sans papier Â»

5-Notions de fraude dans les dossiers MRH

Moyens dâ??Ã©valuation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou dâ??exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction Ã chaud complÃ©tÃ© par chacun Ã lâ??issue du stage
- Questionnaire dâ??Ã©valuation Ã froid complÃ©tÃ© par chacun entre 2 et 3 mois aprÃªs le stage

MÃ©thodes pÃ©dagogiques

- RÃ©alisation de cas pratiques
- ExposÃ©s Ã partir d'un diaporama
- Ã©changes d'expÃ©riences